

Information extraite du site : ANPE.fr

<http://www.anpe.fr/informations/recherche/index.html> et dans Recherche d'informations sur les métiers, par mot clé, saisir Logistique

Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) ?

33111 Responsable achats et logistique (industrie)

Définition de l'emploi/métier :

Conclut tout ou partie des achats de matières premières, de produits élaborés, ou semi-élaborés ou de services nécessaires à la production de l'entreprise. Prospecte les marchés, évalue la capacité des fournisseurs à répondre aux impératifs de coûts, de délais, de qualité, de quantité. Négocie les meilleures conditions en tenant compte des objectifs techniques et commerciaux. Assure l'interface entre les fournisseurs, la production, la commercialisation et la recherche-développement. Peut animer et diriger une équipe.

Conditions générales d'exercice de l'emploi/métier :

L'emploi/métier s'exerce au sein du service achats dans les entreprises de taille importante ou moyenne ; dans les petites entreprises, la fonction est prise en charge par les cadres techniques de la production. L'activité implique une collaboration étroite avec les services production, qualité, mercatique, études-recherche-développement, approvisionnement, méthodes et le service commercial (problèmes techniques). Elle exige des déplacements de fréquence variable chez les fournisseurs, les sous-traitants, dans les salons et les expositions, et parfois à l'étranger.

Formation et expérience :

Cet emploi/métier est généralement accessible à partir de formations de niveaux III, II ou I (BTS, DUT, maîtrise des sciences et techniques, diplôme d'ingénieur, troisième cycle de l'enseignement supérieur), complétées par une formation spécifique achats

Présentation de l'emploi/métier

Compétences techniques de base :

- Identifier et négocier les meilleurs services et fournitures.
- Spécifier les besoins des services internes (production, qualité, bureau d'études, méthodes, service commercial...).
- Conclure les marchés et établir les contrats d'achats en prenant toutes les garanties techniques, économiques et juridiques nécessaires.
- Suivre l'exécution des contrats.
- Prospecter et évaluer les fournisseurs et sous-traitants (études de marché) pour obtenir la rentabilité optimale (coûts, délais, qualité, quantité...).
- Elaborer avec rigueur le cahier des charges des fournisseurs.
- Actualiser un fonds documentaire de fournisseurs et de produits en participant à des expositions ou des salons et par la lecture de revues techniques.

Compétences associées :

- Maîtriser l'anglais.
- Parler et Comprendre une autre langue étrangère.
- Connaître l'informatique de gestion.

Capacités liées à l'emploi :

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Argumenter et Convaincre pour Conclure les négociations avec les fournisseurs.
- Créer une relation de partenariat.
- Evaluer les risques et prendre des décisions concernant le choix des fournisseurs et

des sous-traitants.

- Anticiper les évolutions techniques pour proposer des modifications dans les produits et les équipements utilisés.
- travailler en concertation avec les responsables des services techniques.
- Anticiper les fluctuations du marché (sources diverses d'information).

Spécificités de l'emploi/métier

Activités spécifiques :

* Activités exercées :

- Mise en oeuvre de la politique d'achats (moyens et procédures).
- Contrôle de son application, évaluation des résultats.
- Gestion des flux de Matières premières et de produits en amont de la production.

* Marchés concernés :

- Régional, national.
- International (gestion des problèmes financiers, monétaires, juridiques et commerciaux inhérents à l'importation).

* Responsabilités exercées :

- Négociation des contrats à risques ou à enjeux stratégiques importants.
- Animation et direction d'une équipe.

Lieu d'exercice de l'activité :

* Secteur d'activité :

- Agroalimentaire.
- Bois, papier-carton.
- Chimie, pétrole, pharmacie.
- Electricité, électronique.
- Mécanique, aéronautique.
- Textile, habillement.
- Autres.

* Taille de l'entreprise :

- Moyenne entreprise (50 à 499 salariés).
- Grande entreprise (500 salariés et plus).

Conditions de travail :

- Déplacements.
- Déplacements à l'étranger.
- Résidence à l'étranger